

DELIBERATION CR011-2018

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Recherche le 05 avril 2018.

Objet de la délibération : Procès-verbal du 19 février 2018

La commission de la recherche réunie le 16 avril 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal de la Commission Recherche du 19 février 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

A Angers, le 18 avril 2018

Le Président de l'Université d'Angers

Christian ROBLÉDO



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 25 avril 2018

Procès-verbal

Commission de la Recherche

19 février 2018

La commission de la recherche de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 19 février 2018 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Présent
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Présent
ALLAIN Philippe	Excusé
AMIARD Stéphane	Absent
ANGOT Christophe	Absent
ARAB Chadia	Absente
AUGERERAUD Laëtitia	Présente
BENETEAU Éric	Présent
BENOIT Jean-Pierre	Présent
BERNIER Monique	Présente
CANEVET David	Présent
CHAMPIN Tristan Suppléante : CRESPIN Lucille	Absent
CHUREAU Véronique	Présente
DANIEL Christophe	Présent
DENECHERE Yves	Présent
DESMEDT Marianne	Absente
FOUCHER Fabrice	Présent
FORTIER Jonathan Suppléante : MAUGER Claire	Absent
GAUMER Nathalie	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Présent
HELESBEUX Jean-Jacques	Présent
INGUSCIO Gabrielle	Absente
JUSSIEN Christelle	Présente
LEDUC-LEBRETON Nathalie	Absente
LEMAIRE Félicien	Excusé
LEMENAND Thierry	Présent
MARTIN Kévin Suppléante : LE MOIGNE Marie-Anne	Absent
PELOILLE Manuelle	Présente

PEYRAT-GUILLARD Dominique	Absente
PROCACCIO Vincent	Présent
REEVES Joseph Suppléant : MOUATE Olivier	Absent
RICHOMME Pascal	Présent
ROUSSEAU Audrey	Absente
SEJOURNE Bruno	Absent
SALLE Marc	Présent
SAUBION Frédéric	Présent
TAIBI Aude Nuscia	Présent
VOSTRIKOVA-JACOD Lioudmila	Présente
YVARD Jean-Michel	Présent

◆ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle

Ordre du Jour :

1.	Informations	1
1.1	Université Bretagne Loire (UBL)	1
1.2	COS Recherche UBL.....	1
1.3	AAP Post-doc UBL 2018.....	1
1.4	Les DTR UBL	2
1.5	ANR 2018	3
1.6	Paris Scientifiques 2018	4
1.7	Etoiles montantes.....	4
1.8	Connect Talent.....	4
2.	Approbation des procès-verbaux	5
2.1	Procès-verbal du 12 décembre 2017	5
3.	Prospective et moyens	5
3.1	Appel à projet MIR 2018	5
3.2	Appel à projet Colloques 2018	5
4.	Vie des laboratoires	5
4.1	Présentation du bilan des contrats de recherche 2017	5
4.2	Changement de direction d'unités de recherche.....	6
4.2.1	HIFIH	6
4.2.2	ESO Angers.....	6
5.	Questions diverses.....	6
	ANNEXES	7



A l'ouverture de la séance du 19 février 2018, 24 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 24 membres présents, 0 procuration).

1. Informations

1.1 Université Bretagne Loire (UBL)

M. ROBLÉDO indique aux membres que M. DIZEMBOURG a été nommé chargé de missions pour mener à bien les discussions concernant l'évolution potentielle de la Communauté Université Etablissement (COMUE) UBL. Il suit les différents groupes de travail mis en place dont un sur la méthodologie et un sur « l'ambition » qui pourrait être associée au nouveau projet de l'UBL, qui ne portera certainement plus ce nom.

M. ROBLÉDO précise qu'en fonction du schéma interrégional qui va être suivi, deux autres groupes de travail seront mis en place : un sur l'organisation et les statuts, l'autre sur le modèle économique qui accompagnera ce nouveau dispositif. L'engagement qui a été pris vis-à-vis du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) est de proposer celui-ci à la fin du mois de juin 2018. A partir de ce moment-là, la proposition de nouveau projet passera dans les instances de l'UBL pour validation et sera présenté au sein des établissements.

1.2 COS Recherche UBL

M. SIMONEAU présente le bilan de la réunion du 5 février 2018 qui portait sur le COS Recherche UBL. Tout d'abord, un point a été fait sur la campagne 2017. Il en ressort que le taux de sélection global est de 50%, celui-ci est très hétérogène entre les départements. Les raisons évoquées pour expliquer l'engagement partiel de certains départements sont la nouveauté du programme et un défaut de diffusion d'information. De plus, il explique que les Pays de la Loire ont été plus actifs que la Région Bretagne sur ces appels à projets.

M. SIMONEAU rappelle que le principe de co-financement des post-doc par l'UBL sur 12 mois était une obligation. A noter que 94% des co-financements apportés par l'UBL ont été utilisés : seulement 3 projets n'ont pas pu être cofinancés (Cf. Diaporama de la séance en annexe 1). M. SIMONEAU précise qu'un tiers des co-financements est apporté par les collectivités territoriales.

M. SIMONEAU indique que deux tiers des post-docs recrutés sont de nationalité étrangère puisque l'attractivité internationale faisait partie du cahier des charges de ces appels à projets.

1.3 AAP Post-doc UBL 2018

M. SIMONEAU présente la campagne 2018 qui se veut similaire à la campagne 2017. Il s'agit d'une reconduction de la campagne pour un million d'euros, soit 48 co-financements. Les possibilités d'utiliser les jetons de co-financements sont diversifiées tandis que les critères d'éligibilité et les répartition de ces jetons entre les départements, restent inchangés même si celle-ci est critiquée puisqu'elle prend en compte le nombre d'unités de recherche. Enfin, des clarifications ont été apportées à la note de fonctionnement. (Cf. Diaporama de la séance en annexe 1).

M. SIMONEAU indique que les trois co-financements qui n'ont pas été utilisés en 2017 ont été reportés exceptionnellement en 2018 et réaffectés aux départements qui ne les avaient pas utilisés.

La répartition des jetons de co-financement est présentée ci-dessous :

Départements	Nombre de jetons alloués	Nombre maximum de financement possible à 100%
Arts, cultures, création, patrimoines (ACCP)	2	1
Matière Matériaux (MM)	4	1
Mer et littoral (ML)	4	1
Agro-écosystèmes et alimentation (AAL)	3	1
Environnement : univers, terre, écologie, sociétés (EUTES)	2	1
Biologie et santé	6*	2
NUMERIC	7	2
Industrie	3	1
Organisation, sociétés, territoires (OST)	7*	2
Cognition, éducation, interaction(CEI)	3*	1
Sous-total Département	41	13
Projets trans-Départements	10	3
TOTAL	51	16

* Dont 1 jeton en report de l'année 2017 sur le même département (non utilisé par épuisement ou absence de liste complémentaire). Un reliquat ne peut être reporté dans le même Département qu'une seule année.



COS Recherche 05/02/2018

M. SIMONEAU indique que le calendrier de la campagne est le suivant :

Dates	Jalons	Délai entre étapes
05/02/2018	Validation de la campagne par le Comité d'Orientation Stratégique Recherche	
13/02/2018	Lancement des appels à projet au sein des Départements	1 semaine
15/04/2018	Date limite de transmission des projets par les Directeurs d'unités auprès des Départements	8 semaines
13/05/2018	Date limite de transmission par les Départements à la Mission Recherche de l'UBL des projets sélectionnés	4 semaines
21/05/2018	Réunion du COS Recherche pour synthèse des propositions des Départements et arbitrage sur les projets trans-Départements	1 semaine
23/05/2018	Notification des résultats et lancement des premiers appels à candidatures sur les projets retenus	2 jours
01/09/2018	Date d'effet des premiers recrutements	
15/10/2018	Date limite de confirmation des cofinancements	
31/12/2018	Date limite de lancement des appels à candidature sur projets en liste complémentaire	
01/03/2019	Date d'effet des derniers recrutements	

M. SIMONEAU précise avoir reçu le 19 février les documents pour le lancement des appels à projets au sein des Département, donc au niveau calendaire, ce point sera décalé au 23/02/2018. Néanmoins, les autres dates ne sont pas modifiées.

M. SALLE demande si les financements à 100% en plus d'être intersites doivent être inter régions.

M. SIMONEAU répond qu'ils doivent se réaliser entre deux établissements sur des sites académiques différents.

M. ROBLÉDO précise qu'il s'agit bien de deux sites différents mais pas d'inter régions.

M. SIMONEAU indique aux membres que s'ils souhaitent déposer des projets, il est obligatoire, notamment dans le cadre de co-financements par l'établissement d'en transmettre la copie à la DRIED. Il explique que s'il y a plusieurs demandes, un arbitrage sera effectué lors du bureau de la Commission de la Recherche du 9 avril.

1.4 Les DTR UBL

M. SIMONEAU explique que chaque département a reçu 20 000 euros pour son fonctionnement. Or, les dotations sont arrivées tardivement, en septembre 2017, ce qui explique que certains départements n'aient pas pu l'utiliser ou ne s'en sont servis que partiellement (Cf. Tableau ci-dessous). Un accord de l'UBL permet exceptionnellement de reporter les sommes non utilisées en 2017 sur l'année 2018, à condition que les sommes soient connues et qu'une feuille de route soit fournie sur les actions prévues en 2018.

BILAN 2017 DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES DÉPARTEMENTS DE RECHERCHE UBL

Départements UBL	Réalisé 2017	Solde 2017	Taux de consommation dotation 2017
Département ACCP	5000 € <i>(en attente de confirmation)</i>	15 000,00 €	25,0%
Département AAL	8 533,00 €	11 467,00 €	42,7%
Département BS	INCONNU	0,00 €	
Département CEI	0 €	20 000,00 €	0,0%
Département EUTES	5 000,00 €	15 000,00 €	25,0%
Département INDUSTRIE	11 705,00 €	8 295,00 €	58,5%
Département MM	15 680,00 €	4 320,00 €	78,4%
Département ML	14 650,00 €	5 350,00 €	73,3%
Département NUMERIC	1 000,00 €	19 000,00 €	5,0%
Département OST	16 765,15 €	3 234,85 €	83,8%
TOTAL	78 333,15 €	101 666,85 €	

COS Recherche 05/02/2018

M. SIMONEAU indique que du bilan 2017 de fonctionnement des départements de recherche UBL découle les propositions de dotations de fonctionnement 2018 des départements présentées dans le tableau ci-dessous :

Départements UBL	Reliquat de la dotation de fonctionnement 2017	Répartition financières par action 2018	Proposition dotation 2018	Total Budget 2018
Département AAL	11 467,00 €	* Organisation Assemblée Générale: 467 € * AAP Starter Interrégional: 31000€	20 000 €	31 467 €
Département ACCP	15000 (sous réserve de confirmation)	* Assises du Département: 5000 € * AAP "blancs": 30000 €	20 000 €	35 000 €
Département BS	INCONNU	Aucune Information	0 €	20 000 € ?
Département CEI	20 000,00 €	*Organisation d'un forum SHS: 15000 € * Venue intervenants forum:2000€ *Traduction/correction articles et aide à l'internationalisation: 4000 € *Financement mobilité chercheurs intra-Dpt: 2000 € *Financement starter promouvant collaboration intra-département *Colloque international sur une thématique commune au département CEI	20 000 €	40 000,00 €
Département EUTES	15 000,00 €	AAP Starter Interrégional: 35000 €	20 000 €	35 000,00 €
Département INDUSTRIE	8 295,00 €	*Appel à manifestations scientifiques: 5000 € *Mobilité intra UBL: 4000 € *Reconduction des Actions incitatives (dont des financements de stages de M2R): 15000 € * Actions exceptionnelles: 4000 €	20 000 €	28 295,00 €
Département MM	4 320,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	24 320 €
Département ML	5 350,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	25 350 €
Département NUMERIC	19 000,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	0€	19 000 €
Département OST	3 234,85 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	23 234,85 €
TOTAL	101 666,85 €		160 000€	281 666,85 €

Dotation disponible de 40 000€ : attribuable aux Départements sur présentation de projets complémentaires soumis à l'arbitrage du COS Recherche

M. SIMONEAU indique que le département Biologie Santé n'a présenté ni budget 2017 ni feuille de route concernant les actions menées en 2018, ce qui soulève une interrogation. Il explique l'importance de fournir ces éléments sans lesquels les dotations pourraient se raréfier voire être arrêtées pour ce département.

M. SALLE demande si les post-doc sont maintenus ou non sur ce département.

M. SIMONEAU répond par l'affirmative.

1.5 ANR 2018

M. SIMONEAU indique avoir obtenu récemment un retour sur les lettre d'intention. Il en ressort que globalement l'Université d'Angers a 37% de projets acceptés en phase II, contre 42% à l'échelle nationale. Il indique que la différence n'est pas significative. M. SIMONEAU regrette qu'il n'y ait que

17% des projets Jeunes Chercheurs Jeunes Chercheuses (JCJC) acceptés en phase II et demande aux personnes concernées de ne pas se décourager.

Nombre de projets acceptés en phase II :

	PRC		PRCE		JCJC		Total		Pourcentage d'acceptation en Phase II / Pôle
	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	
1- Végétal & Environnement	9	1	1	0	1	0	11	1	9 %
2- Santé	20	7	2	2	2	1	24	10	42 %
3- Matériaux	15	4	1	0	4	1	20	5	25 %
4- Maths-STIC	4	2	1	1	0	0	5	3	60 %
5- LL-SHS	10	9	0	0	5	0	15	9	60 %
Total	58	23	5	3	12	2	75	28	
Pourcentage d'acceptation en Phase II / instrument	40%		60 %		17 %		37 %		

M. SIMONEAU note que pour le PRC, le pourcentage varie selon les pôles et salue les efforts faits par le pôle LL-SHS qui obtiennent 90% d'acceptation de projets en phase II.

[1.6 Paris Scientifiques 2018](#)

M. SIMONEAU rappelle que ces AAP sont ouverts aux thématiques non couvertes par un RFI.

Les projets soumis en phase I sont détaillés dans le diaporama de la séance (Annexe 1).

[1.7 Etoiles montantes](#)

M. SIMONEAU présente les éléments inscrits sur le diaporama de séance (Cf. Annexe 1).

Il précise que ce dispositif, initié en 2017 par la région des Pays de la Loire et reconduit en 2018, est complémentaire avec le dispositif Connect Talent, qui permet à la région d'attirer des chercheur.e.s reconnu.e.s venant de l'extérieur. « Etoiles montantes » souhaite promouvoir les chercheur.e.s prometteurs qui sont déjà en place au niveau régional. Les sélections se feront par les établissements. Dans le cas de l'Université d'Angers, les candidats retenus (1 maximum par pôle) ont été proposés par le bureau de la commission de la recherche.

Candidats potentiels qui devront soumettre leur projet avant le 13 mars 2018 :

Pôle de recherche	Candidats
LL SHS	Alina MIRON
Matériaux	David CANEVET
Végétal et environnement	Meryem MOJTAHID
Santé	Pierre BIGOT

[1.8 Connect Talent](#)

M. SIMONEAU présente le projet de Guillaume TCHERKEZ (Cf. Diaporama en annexe 2).

M. SALLE demande s'il est enseignant chercheur en France.

M. SIMONEAU répond qu'il est en détachement de Paris Sud. L'avantage, pour M. TCHERCKEZ et l'Université d'Angers est de pouvoir bénéficier d'une période de transition puisqu'il reste salarié de l'Université de Canberra ce qui représente une économie sur la subvention régionale.

M. SIMONEAU indique avoir toutes les raisons de penser que le dispositif Connet Talent va être maintenu. De plus, il explique que la région est en train de mettre en place, en complémentarité des dispositifs « Etoiles montantes » et « Connect Talent », une troisième modalité d'aide régionale pour soutenir les chercheurs.e.s EPST venant s'installer dans les Pays de la Loire. Une réunion d'information aura lieu fin février.

2. Approbation des procès-verbaux

2.1 Procès-verbal du 12 décembre 2017

Le procès-verbal de la commission de la recherche du 12 décembre 2017 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 Appel à projet MIR 2018

M. SIMONEAU présente l'Appel à projets Mobilité Internationale de la recherche (MIR), par pôle, cf. diaporama de la séance en annexe 1.

Mme TAIBI demande s'il est désormais certain que l'un des projets du pôle LL SHS n'est pas retenu.

M. SIMONEAU explique que oui puisque ce projet prévoyait plusieurs mobilités pour aller monter un consortium dans le cadre du montage d'un projet européen.

Mme GROLLEAU précise que ce dossier était bon, cependant, il se prêtait davantage à une demande de l'aide régionale consacrée à la réunion des consortiums pour aller vers les programmes européens et notamment Horizon 2020.

M. SIMONEAU répond que la personne concernée sera informée de la nécessité de se rapprocher de la cellule Europe.

Les résultats de l'appel à projet MIR 2018 sont approuvés.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.2 Appel à projet Colloques 2018

M. SIMONEAU présente l'Appel à projet Colloques 2018, cf. diaporama de la séance en annexe 1. Il précise que l'interclassement a été effectué en Bureau.

M. SIMONEAU indique que le seul projet non retenu concerne une master-class, qui ne rentre pas dans le cadre de cet appel à projet.

Mme VOSTRIKOVA-JACOB indique que pour son projet « Advanced Methods in Mathematical Finance », il n'y a pas de co-financement PANORISK puisqu'il est difficile de satisfaire aux demandes des économistes qui souhaitent faire une conférence accessible à la fois aux mathématiciens et aux économistes. Ce colloque va donc être concentré sur les aspects de mathématiques financières.

Un colloque mixte est à l'étude.

Mme. PELOILLE demande quelle est la somme allouée au CJB.

M. SIMONEAU répond que 1 000 euros sont attribués au total pour les deux projets du CJB. Il précise que cette année il n'y a plus de soutien régional direct, celui-ci passe désormais par l'UBL. Par contre pas de changement pour les demandes de soutien aux colloques par ALM.

Les subventions de l'appel à projet Colloques 2018 sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

4. Vie des laboratoires

4.1 Présentation du bilan des contrats de recherche 2017

Mme ROUEZ présente le bilan des contrats de recherche 2017 (Cf. diaporama en annexe 3).

M. ROBLÉDO demande ce qui explique que les montants moyens par CIFRE soient aussi faibles.

Mme ROUEZ répond que cette année, c'est dû au fait qu'il y a eu beaucoup de CIFRE en LL SHS, aussi, la négociation des frais d'environnement des laboratoires est moindre que dans des laboratoires de sciences exactes, où dans le contrat de négociation les frais en consommables sont inclus. Ce qui peut faire un montant moyen plus élevé. Elle rappelle que le montant moyen de l'UBL est de 28 000 euros cette année.

M. GIMEL demande si, dans le cadre de contrats pluriannuels, les sommes ont été distribuées sur les différentes années ou non.

Mme ROUEZ répond que la méthodologie choisie prend en compte l'année d'obtention et le montant total du contrat obtenu pour l'unité de recherche pour laquelle l'université d'Angers est tutelle. La Direction des Affaires Financières et la Direction du Pilotage et de l'Evaluation ont quant à elles, pour pouvoir répondre à d'autres enquêtes ministérielles, une approche pluriannuelle et comptable des contrats. L'approche de la DRIED intègre les données déclaratives des EPST.

M. SIMONEAU précise qu'il y a des effets conjoncturels aussi il faut réfléchir sur plusieurs années dans le cadre des contrats pluriannuels. La prise en compte des EPST permet, quant à elle, d'avoir une vision plus juste de l'activité de recherche.

Mme VOSTRIKOVA-JACOB demande pourquoi il n'y a pas de statistiques par année pour les contrats pluriannuels. Elle trouverait cela plus pertinent.

M. SIMONEAU répond que tous les contrats pluriannuels ne courent pas sur le même nombre d'année, ce qui complique le traitement des données qui doit se faire projet par projet et requiert plus de temps et de main d'œuvre. Ce travail ne peut donc être réalisé actuellement au sein de la DRIED.

4.2 Changement de direction d'unités de recherche

M. SIMONEAU précise que la procédure propre aux changements de direction d'unités de recherche a été respectée. En effet, dans chacun des cas, dès que les personnes ont décidé de céder leur place, un conseil de laboratoire s'est réuni, au cours duquel un vote a eu lieu sur candidature. La nomination se fera par le Président de l'Université d'Angers, après avis de la Commission Recherche

4.2.1 HIFIH

Le remplacement de Monsieur Paul CALES à la direction de l'unité HIFIH par Monsieur Jérôme BOURSIER, sur proposition du conseil d'unité du 8 janvier 2018, est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

4.2.2 ESO Angers

Le remplacement de Monsieur Sébastien FLEURET à la direction de l'ESO Angers par Monsieur Emmanuel BIOTEAU, sur proposition de l'Assemblée Générale de l'unité du 5 février 2018, est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h12.

Le Président
de l'Université d'Angers,
Christian ROBLÉDO



ANNEXES

Annexe 1 : Diaporama de la séance du 19 février 2018.

Annexe 2 : Diaporama de présentation du projet de Guillaume TCHERKEZ.

Annexe 3 : Diaporama de présentation des contrats de recherche 2017.

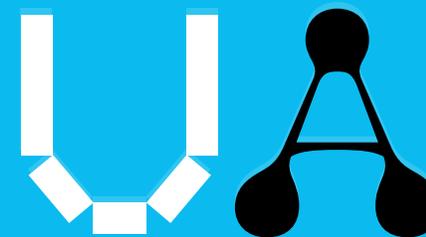
ANNEXE 1 : Diaporama de la séance du 19 février 2018

Commission recherche du 19 février 2018

Salle du conseil | Présidence de l'Université



université
angers



Ordre du jour

1 – Informations

2 – Procès-verbal

3 - Prospective et moyens

Appel à projet MIR 2018

Appel à projet Colloques 2018

4 – Vie des laboratoires

Présentation du bilan des contrats recherche 2017

Changement de direction d'unités de recherche

5- Questions diverses

Informations | COS Recherche UBL

- Réunion du 05-02-18

- L'AAP Post-doc 2018
- Les Départements de recherche

Informations | AAP Post-doc UBL 2018

CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ POSTDOCTORALE 2017

Bilan 2017, éléments principaux :

Voir détails dans le document transmis avant la réunion

- **Nouveauté du programme :**
 - Disparité sur les taux de sélection selon les Départements (de 42% à 100% des projets déposés ont été retenus). Taux de sélection moyen : 57%
 - Disparité dans la mobilisation des laboratoires et établissements selon les Régions
- **Principe du cofinancement :**
 - 94% des cofinancements UBL apportés ont été utilisés (45 sur 48 projets) : 9 désistements enregistrés compensés par 6 appels aux listes complémentaires, 3 cofinancements restent non utilisés (épuisement liste complémentaire)
 - 1/3 des cofinancements apportés par les Collectivités territoriales
- **Attractivité internationale :**
 - 2/3 des postdocs recrutés sont de nationalité étrangère

Informations | AAP Post-doc UBL 2018

PROPOSITION CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ POSTDOCTORALE 2018

Campagne 2018 : *Voir détails dans le projet de note de fonctionnement transmis avant la réunion*

- Reconduction d'une campagne dotée de 1 M€ (48 co-financements de 21 k€)
 - 10 cofinancements affectés à un appel à projets transdépartements
 - Répartitions des co-financements entre Départements selon les mêmes critères qu'en 2017
 - Réaffectation des 3 co-financements 2017 non pourvus aux Départements concernés (« effet mémoire » sur 1 an, pas au-delà)
 - **Soit un total de 51 jetons de cofinancement**
- Diversification des possibilités d'utilisation des *jetons de cofinancements* :
 - Possibilité de financer à 100% des projets co-portés par 2 unités de recherche basées sur 2 sites académiques différents
 - Possibilité de financer des prolongations (6 ou 12 mois) de contrats postdoc de la campagne 2017
 - Sous la responsabilité des jurys de sélection (avec plafonnement pour le financement à 100%)
- Maintien des critères d'éligibilité des candidats
- Clarifications apportées dans la note de fonctionnement : composition des jurys...

Informations | AAP Post-doc UBL 2018

PROPOSITION CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ POSTDOCTORALE 2018

Répartition des jetons de co-financement

Départements	Nombre de jetons alloués	Nombre maximum de financement possible à 100%
Arts, cultures, création, patrimoines (ACCP)	2	1
Matière Matériaux (MM)	4	1
Mer et littoral (ML)	4	1
Agro-écosystèmes et alimentation (AAL)	3	1
Environnement : univers, terre, écologie, sociétés (EUTES)	2	1
Biologie et santé	6*	2
NUMERIC	7	2
Industrie	3	1
Organisation, sociétés, territoires (OST)	7*	2
Cognition, éducation, interaction(CEI)	3*	1
Sous-total Département	41	13
Projets trans-Départements	10	3
TOTAL	51	16

* Dont 1 jeton en report de l'année 2017 sur le même département (non utilisé par épuisement ou absence de liste complémentaire). Un reliquat ne peut être reporté dans le même Département qu'une seule année.

Informations | AAP Post-doc UBL 2018

PROPOSITION CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ POSTDOCTORALE 2018

Calendrier de la campagne :

Dates	Jalons	Délai entre étapes
05/02/2018	Validation de la campagne par le Comité d'Orientation Stratégique Recherche	
13/02/2018	Lancement des appels à projet au sein des Départements	1 semaine
15/04/2018	Date limite de transmission des projets par les Directeurs d'unités auprès des Départements	8 semaines
13/05/2018	Date limite de transmission par les Départements à la Mission Recherche de l'UBL des projets sélectionnés	4 semaines
21/05/2018	Réunion du COS Recherche pour synthèse des propositions des Départements et arbitrage sur les projets trans-Départements	1 semaine
23/05/2018	Notification des résultats et lancement des premiers appels à candidatures sur les projets retenus	2 jours
01/09/2018	Date d'effet des premiers recrutements	
15/10/2018	Date limite de confirmation des cofinancements	
31/12/2018	Date limite de lancement des appels à candidature sur projets en liste complémentaire	
01/03/2019	Date d'effet des derniers recrutements	

Informations | Les DTR UBL

TYPOLOGIE DES ACTIONS DES DÉPARTEMENTS

■ 2017: Une première année de fonctionnement des départements

Les Départements ont initié des actions au cours de l'année 2017, afin d'en développer l'animation scientifique, de favoriser des projets de recherche, de collaborer sur des thématiques trans-disciplinaires et/ou spécifiques au domaine scientifique du département.

■ Typologie d'actions des départements

- ▶ Action Mobilité Intra départements UBL: séjours de recherche dans un laboratoire d'un autre site de l'UBL (Industrie, ML)
- ▶ Journées scientifiques thématiques (MM, Industrie)
- ▶ Actions incitatives: Projets de collaborations entre laboratoires interrégionaux (Industrie)
- ▶ Appel à projets Traduction et corrections d'articles en langue étrangère (OST)
- ▶ Organisation d'un forum contributif sur la thématique de l'internationalisation de la recherche en SHS (OST en synergie avec autres départements SHS)
 - ▶ AAP STARTER interrégional: Faire porter des projets de recherches par de jeunes chercheurs sur les thématiques du département, impliquant au moins 2 unités de recherche à dimension birégionale (AAL)
 - ▶ Soutiens à l'organisation de colloques/séminaires qui intéressent au moins deux sites de l'UBL (ML)
 - ▶ Soutien aux post-docs UBL (équipements, déplacements, etc.) (ML)
 - ▶ Participation au financement de colloques (ML, EUTES)

Informations | Les DTR UBL

BILAN 2017 DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DES DÉPARTEMENTS DE RECHERCHE UBL

Départements UBL	Réalisé 2017	Solde 2017	Taux de consommation dotation 2017
Département ACCP	5 000 € <i>(en attente de confirmation)</i>	15 000,00 €	25,0%
Département AAL	8 533,00 €	11 467,00 €	42,7%
Département BS	INCONNU	0,00 €	
Département CEI	0 €	20 000,00 €	0,0%
Département EUTES	5 000,00 €	15 000,00 €	25,0%
Département INDUSTRIE	11 705,00 €	8 295,00 €	58,5%
Département MM	15 680,00 €	4 320,00 €	78,4%
Département ML	14 650,00 €	5 350,00 €	73,3%
Département NUMERIC	1 000,00 €	19 000,00 €	5,0%
Département OST	16 765,15 €	3 234,85 €	83,8%
TOTAL	78 333,15 €	101 666,85 €	

Informations | Les DTR UBL

PROPOSITIONS DE DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT 2018 DES DÉPARTEMENTS

Départements UBL	Reliquat de la dotation de fonctionnement 2017	Répartition financières par action 2018	Proposition dotation 2018	Total Budget 2018
Département AAL	11 467,00 €	* Organisation Assemblée Générale: 467 € * AAP Starter Interrégional: 31000€	20 000 €	31 467 €
Département ACCP	15000 (sous réserve de confirmation)	* Assises du Département: 5000 € * AAP "blancs": 30000 €	20 000 €	35 000 €
Département BS	INCONNU	Aucune Information	0 €	20 000 € ?
Département CEI	20 000,00 €	*Organisation d'un forum SHS: 15000 € * Venue intervenants forum:2000€ *Traduction/correction articles et aide à l'internationalisation: 4000 € *Financement mobilité chercheurs intra-Dpt: 2000 € *Financement starter promouvant collaboration intra-département *Colloque international sur une thématique commune au département CEI	20 000 €	40 000,00 €
Département EUTES	15 000,00 €	AAP Starter Interrégional: 35000 €	20 000 €	35 000,00 €
Département INDUSTRIE	8 295,00 €	*Appel à manifestations scientifiques: 5000 € *Mobilité intra UBL: 4000 € *Reconduction des Actions incitatives (dont des financements de stages de M2R): 15000 € * Actions exceptionnelles: 4000 €	20 000 €	28 295,00 €
Département MM	4 320,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	24 320 €
Département ML	5 350,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	25 350 €
Département NUMERIC	19 000,00 €	Pas de chiffrage associé aux actions	0€	19 000 €
Département OST	3 234,85 €	Pas de chiffrage associé aux actions	20 000 €	23 234,85 €
TOTAL	101 666,85 €		160 000€	281 666,85 €

Dotation disponible de 40 000€ : attribuable aux Départements sur présentation de projets complémentaires soumis à l'arbitrage du COS Recherche

ANR 2018 – Nombre de projets acceptés en Phase II / Instrument financier

Phase I : 75 projets déposés dont 4 projets avec 2 laboratoires UA partenaires

	PRC		PRCE		JCJC		Total		Pourcentage d'acceptation en Phase II / Pôle
	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	Phase I	Phase II	
1- Végétal & Environnement	9	1	1	0	1	0	11	1	9 %
2- Santé	20	7	2	2	2	1	24	10	42 %
3- Matériaux	15	4	1	0	4	1	20	5	25 %
4- Maths-STIC	4	2	1	1	0	0	5	3	60 %
5- LL-SHS	10	9	0	0	5	0	15	9	60 %
Total	58	23	5	3	12	2	75	28	
Pourcentage d'acceptation en Phase II / instrument	40%		60 %		17 %		37 %		

ANR 2018 – Nombre de projets acceptés en Phase II / laboratoire

1- Végétal & Environnement	
IRHS	1

3- Matériaux	
MOLTECH-Anjou	5

4- Maths-STIC	
LARIS	4

2- Santé	
GEIHP	2
MINT	4
MITOVASC	3
SOPAM	1

5- LL-SHS	
ESO-Angers	2
GRANEM	4
LETG-Angers	2
LPPL	1

Paris Scientifiques 2018 – Soumission Phase I

Rappel : AAP ouvert aux thématiques non couvertes par un RFI

2- Santé		
CRCINA Eq. 7	JEANNIN Pascal	Inserm
GEIHP	PAPON Nicolas	UA
MITOVASC	BARIS Olivier	UA
	MATTEI César	UA
	PROCACCIO Vincent	UA

3- Matériaux		
MOLTECH-Anjou	BARILLE Régis	UA

4- Math-STIC		
LAREMA	MEERSSEMAN Laurent	UA
LARIS	BEN ABDESSALEM Anis	UA

5- LL-SHS		
CJB	LONG Martine	UA
CIRPaLL	PINTO-MATHIEU Elisabeth	UA

Information | Étoiles montantes

OBJECTIFS

Identifier et Accompagner les chercheurs les plus prometteurs en leur donnant les moyens de développer leurs projets de recherche en propre, afin qu'ils puissent accéder plus rapidement à une reconnaissance au niveau européen.

Information | Étoiles montantes

CONDITIONS

- **En poste statutaire** dans une unité de recherche des P de la L
- **Jusqu'à 10 ans après** la soutenance **thèse**
- A court terme déposer un **ERC Starting Grant ou Consolidator**
- **1 seule candidature** par unité
- Projets **18 à 36 mois**
- **1 cofinancement** de 15% est demandé
- Montant max : **130 000 €**
- Date limite de dépôt : **14 mars (12h00)**

Candidats bénéficiant d'un soutien régional (notamment Pari scientifique ou RFI) ne sont pas éligibles

Information | Étoiles montantes

Candidatures retenues par le bureau de la CR :

Pôle de recherche	Candidats
LL SHS	Alina MIRON
Matériaux	David CANEVET
Végétal et environnement	Meryem MOJTAHID
Santé	Pierre BIGOT

Information | Connect talent



Projet Guillaume Tcherkez - lien

Procès-verbal

- Procès-verbal du 12 décembre 2017 pour approbation

Appel à projet MIR 2018

Objectif :

Soutenir des projets favorisant l'attractivité et le rayonnement de la recherche et de la formation à la recherche de l'université d'Angers en Europe et à l'international par le financement de **mobilités entrantes et sortantes**

Eligibilité :

Tous les personnels impliqués dans les activités de recherche à l'université d'Angers



Appel à projet MIR 2018

Critères de priorisation

- Intégration du projet dans la politique scientifique de l'unité de recherche
- Capacité à cofinancer le projet

Bilan demandé

- Une communication destinée à l'université – CR et/ou média université.
- Incitation aux dépôts de candidatures à d'autres appels à projets, et aux co-publications...).

Appel à projet MIR 2018

Au total : 26 dossiers reçus
Montant demandé : 98 968 €

Appel à projet MIR 2018 | Matériaux

UR	Coordonnateur projet	Bénéficiaire	Statut	Type mobilité	Pays de provenance	Montant demandé
MOLTECH	David CANEVET	Ivan HUC	EC	Entrante	Allemagne	1 250 €
	Nicolas MERCIER	Xu-Hui ZHU	EC	Entrante	Chine	2 000 €
	Clément CABANETOS	Chad RISKO	EC	Entrante	États-Unis	3 700 €
	Régis BARILLÉ	Régis BARILLÉ	EC	Sortante Turquie		835 €
LPHIA	François SANCHEZ	Andrey KOMAROV	C	Entrante	Russie	3 050 €
					TOTAL MATÉRIAUX	10 835 €

Appel à projet MIR 2018 | Math-STIC

UR	Coordonnateur projet	Bénéficiaire	Statut	Type mobilité	Pays de provenance	Montant demandé
LARIS	Thierry LEMENAND	Aziza HANNOUCH	Doctorante	Entrante	Liban	2 400 €
LAREMA	Piotr GRACYSK	Fabien PANLOUP Malgorzata BOGDANS Stanislas WILCZYNSKI	EC EC Doctorant	Entrante Sortante Pologne	Pologne	7 000 €
LERIA	André ROSSI	Alok SINGH	EC	Entrante	Inde	2 500 €
					TOTAL MATH-STIC	11 900 €

Appel à projet MIR 2018 | Santé

UR	Coordonnateur projet	Bénéficiaire	Type mobilité	Statut	Pays de provenance	Montant demandé
MITOVASC	Pierre ABRAHAM	Pierre ABRAHAM	Sortante Sénégal	EC		950 €
MITOVASC	Marie CHABBERT	Marie CHABBERT	Sortante Tunisie	C		3 000 €
IRSET-ESTER	Yves ROQUELAURE	Susan STOCK	Entrante	EC	Canada	5 813 €
					TOTAL SANTÉ	9 763 €

Appel à projet MIR 2018 | V et Env

UR	Coordonnateur projet	Bénéficiaire	Statut	Type mobilité	Pays de provenance	Montant demandé
IRHS	Christophe LEMAIRE	Christophe LEMAIRE	EC	Sortante États-Unis		6 000 €
	Marion FISHER LE SAUX	Carolee T. BULL	EC	Entrante	États-Unis	450 €
	Claire CAMPION	Béatrice IACOMI	EC	Entrante	Roumanie	6 000 €
SONAS	J-Jacques HELESBEUX	J-J HELESBEUX Chau Phi DINH	EC Doctorant	Sortante Allemagne		6 050 €
LPG-BIAF	Meryem MOJTAHID	Katrine HUSUM	C	Entrante	Norvège	1 050 €
	Christine BARRAS	Briz PARENT	Doctorant	Sortante Israël		1 700€
	Frans JORISSEN	Stephen MEYERS	EC	Entrante	États-Unis	1 650 €
					TOTAL V et Env	22 900 €

Appel à projet MIR 2018 | LL SHS

UR	Coordonnateur projet	Bénéficiaire	Statut	Type mobilité	Pays de provenance	Montant demandé
3 LAM	Isabelle TRIVISANI	Maria TEIXERA ANACLETO	EC	Entrante	Portugal	3 000 €
ESO-Angers	Sylvine PIKEL	Miriam ADELMAN	EC	Entrante	Brésil	3 850 €
	Chadia ARAB	Chadia ARAB Marien GOUYON Jallal MESBAH	C Post-Doc Doctorant	Sortante Maroc et Tunisie		4 500 €
LETG-Angers	Pierre-Cyril RENAUD	Christo FABRICUS Fabio ROQUE	EC EC	Entrante	Afrique du Sud Brésil	6 600 €
CJB	Bérangère TAXIL Alina MIRON	Idil ATAK	EC	Entrante	Canada	2 170 €
GRANEM	Gildas APPERÉ	Van Long HOANG	C	Entrante	Vietnam	4 000 €
					TOTAL LL SHS	24 120 €

Appel à projet MIR 2018

- Enveloppe totale disponible : 120 000 €
- Total demandé : 98 968 €
- Total attribué après instruction des dossiers : **79 518 €**
- Possibilité d'une 2^{ème} session à partir de Mai 2018

Appel à projet Colloques 2018

Pour rappel

- 1 enveloppe LL SHS : environ 12 000 €

dossiers évalués par la SFR Confluences

- 1 enveloppe autres pôles : environ 8 000 €

dossiers évalués par le bureau de la commission recherche

19 Projets reçus pour un montant total de
19 750 €

18 Projets financés pour un montant
total de
19 550 €



université
angers

Appel à projet Colloques 2018

UR	Intitulé Colloque	Responsable	Proposition du bureau
LAREMA	8th swiss-french workshop in Algebraic geometry	Suzanna ZIMERMANN	1 500 €
	Rencontre Angers/Poitiers	Suzanna ZIMERMANN	1 000 €
	Structures non-commutatives, algèbres amassées et applications	Vladimir ROUBSTOV	1 000 €
	Advanced Methods in Mathematical Finance	Lioudmila VOSTRIKOVA	750 €
LERIA	GT Représentation et algorithmes en pratique	Frédéric LARDEUX	500 €
		TOTAL MATHS-STIC	4 750 €
IRHS	Plant epi/genetics : From basic research to plant breeding	Etienne BUCHER	2 000 €
		TOTAL VÉGÉTAL-ENVIRONNEMENT	2 000 €

UR	Intitulé Colloque	Responsable	Proposition du bureau
CIRPALL	Les temps de la fulgurance, forces et fragilité de la forme brève	Karima THOMAS	1 300 €
	La littérature médiévale : entre mythe et sacré	Élisabeth PINTO-MATHIEU	1 300 €
LPPL	Journées internationales de neuropsychologie des lobes frontaux et fonctions exécutives	Philippe ALLAIN	1 000 €
	FAMEVI : La famille aux différentes étapes de la vie	Aubeline VINAY	1 600 €
	Famille en images – Entre regards et récits	Claudine COMBIER	600 €
GRANEM	Regards croisés : environnement et marché du travail	Xavier PAUTREL	500 €
TEMOS	Décolonisation et enjeux post-coloniaux de l'enfance et de la jeunesse	Yves DENECHERE	1 000 €
	Objets chrétiens en conflits (XV-XVIIIème siècles) : approches croisées	Marie LEZOWSKI	1 000 €
	Les féministes et leurs archives (1968-2018) Militantisme, mémoire et recherche	Christine BARD	3 000 €
CJB	Les vestiaires du totalitarisme	François HOURMANT	1 000 €
	Les violences sexuelles dans les conflits armés.	Bérangère TAXIL	
SFR/AIDOC	Parcours de gamins : regards croisés sur l'enfance d'hier et d'aujourd'hui	Élodie CHAUDET	500 €
		TOTAL LL SHS	12 800 €

Bilan des contrats recherche 2017

- Présentation

Changement de direction d'unités de recherche



HIFIH – Paul CALES remplacé par Jérôme BOURSIER sur proposition du conseil d'unité du 8 janvier 2018



ESO Angers – Sébastien FLEURET remplacé par Emmanuel BIOTEAU sur proposition de l'AG de l'unité du 5 février 2018

ANNEXE 2 : Diaporama de présentation du projet de Guillaume TCHERKEZ.

Projet Connect Talent Région Pays de la Loire

G. Tcherkez
Australian National University

Porteur de projet

Guillaume Tcherkez
Professeur (lab leader)
Australian National University (Canberra, Australie)



Ancien élève de l'ENS (Ulm)
Agrégé de SVT
IUF Junior 2010-2015
Médaille de bronze du CNRS
Co-editeur de Plant Cell & Environment (IF 6.5)
103 publications scientifiques
2 livres

Métabolisme des plantes, fluxomique-métabolomique, isotopes stables



Thématique scientifique du projet

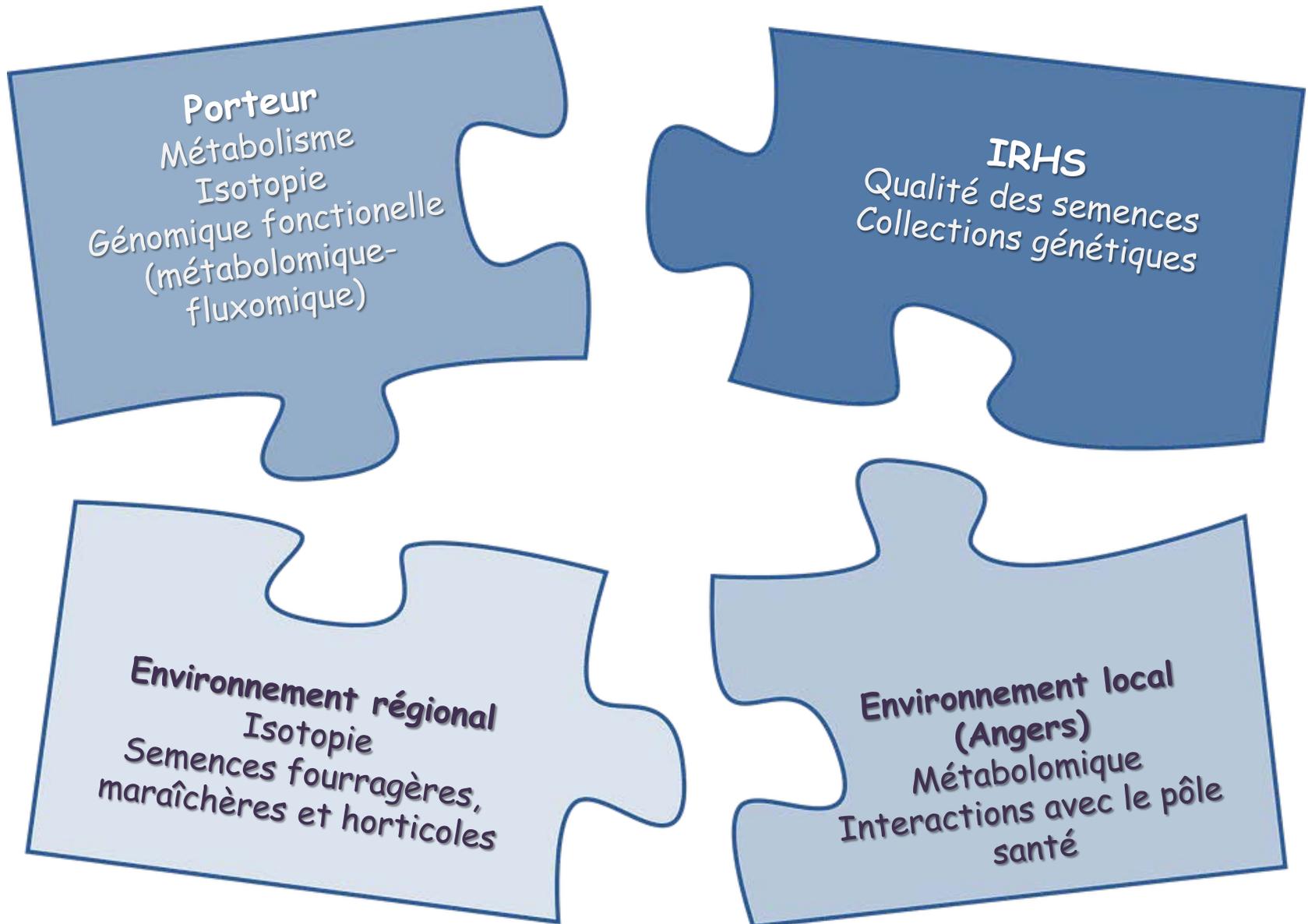
Iso + Seed
Isotopes stables Semences

ISOSEED - Projet ambitieux de découverte de biomarqueurs isotopiques et métaboliques de la qualité des semences

Positionnement

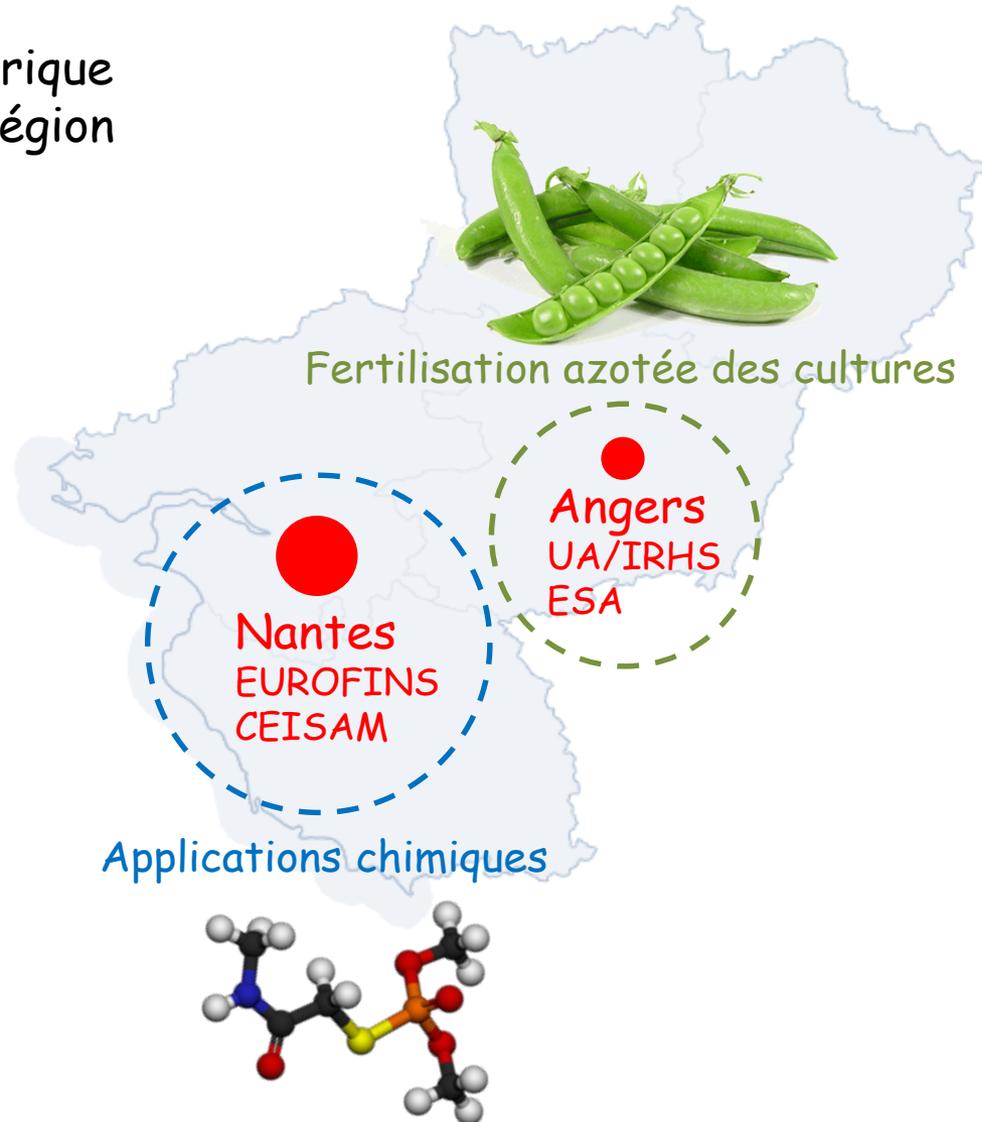
- Enjeu majeur (inter)national de la qualité des semences (maraîchères, fourragères,...)
- Approche métabolique de la qualité des semences
- Potentiel de l'utilisation des signatures isotopiques naturelles: implémentables facilement
- Projet se situant au carrefour des forces scientifiques régionales

Complémentarités du projet



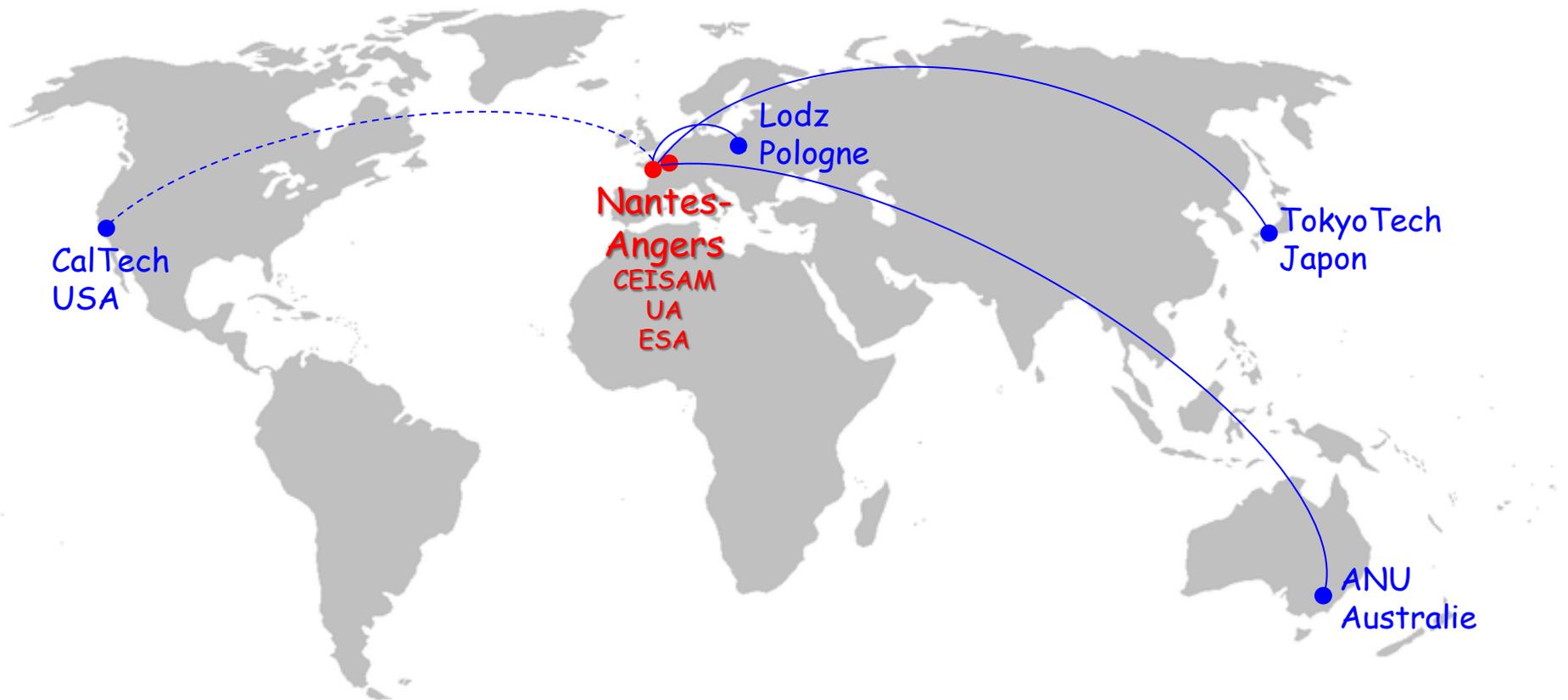
Isotopie en Pays de la Loire

- Thématique historique
- Soutenue par la région
- Parmi les leaders

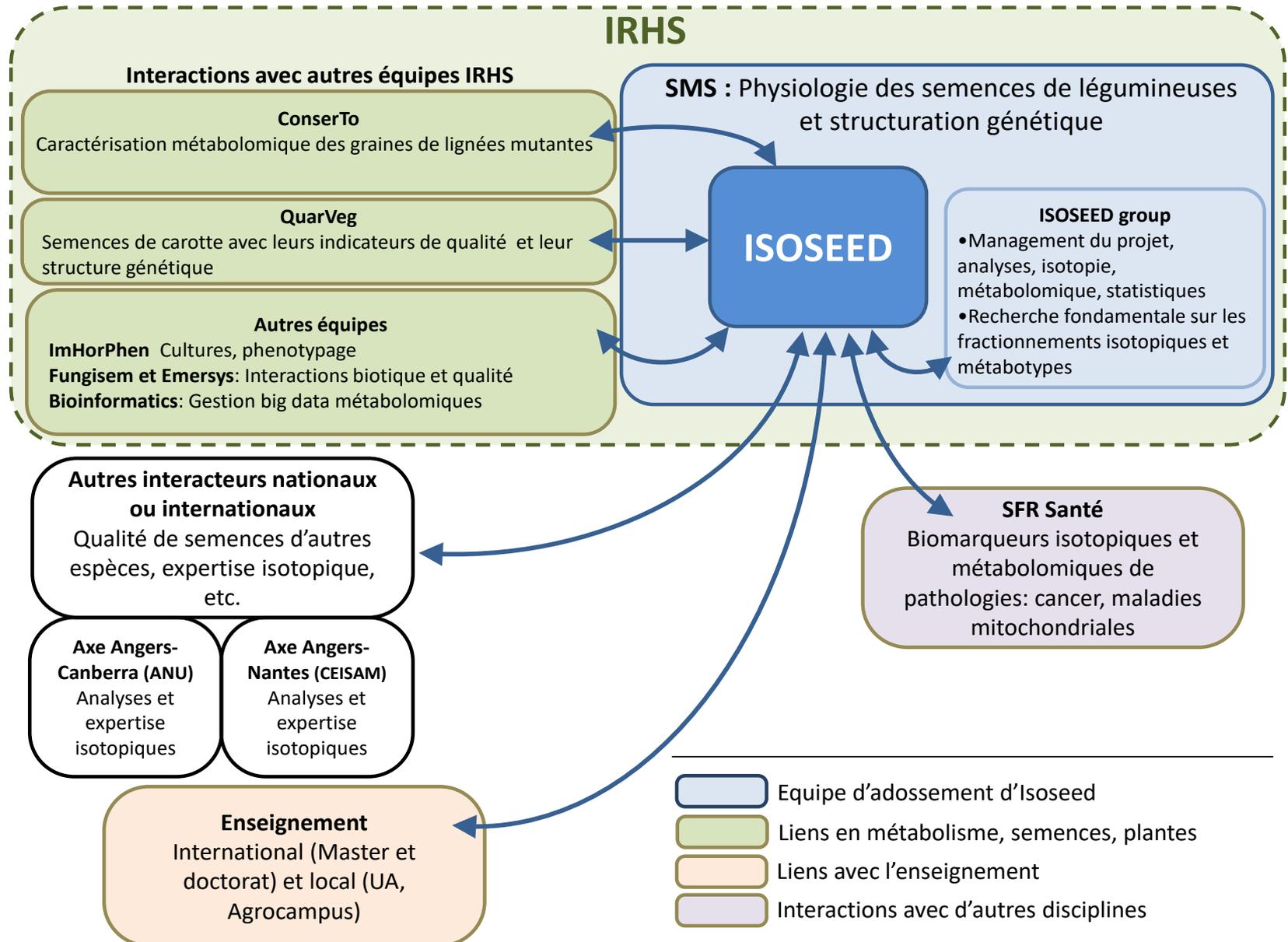


Isotopie en Pays de la Loire

Projet Stratégie Internationale **PLAISIR**



Intégration du projet dans l'écosystème local

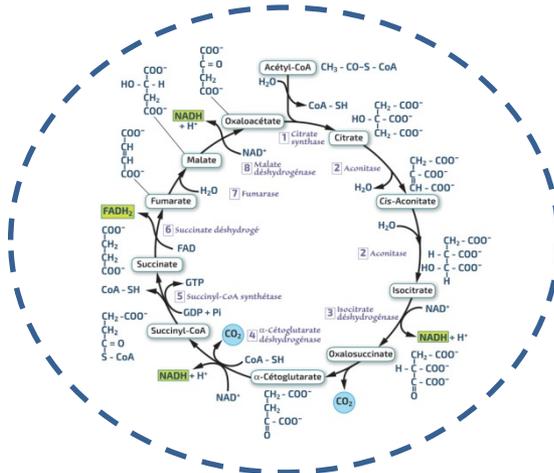


Interactions avec le pôle santé angevin

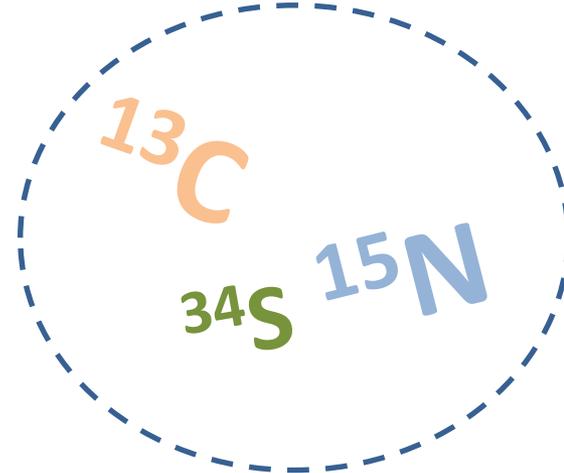
Biomarqueurs métaboliques
de maladies
(ophtalmiques,
neurodégénératives,
mitochondriales)
MITOVASC

Diagnostic isotopique du
cancer
Cancer du sein, cancer du
poumon
MINT, CRB

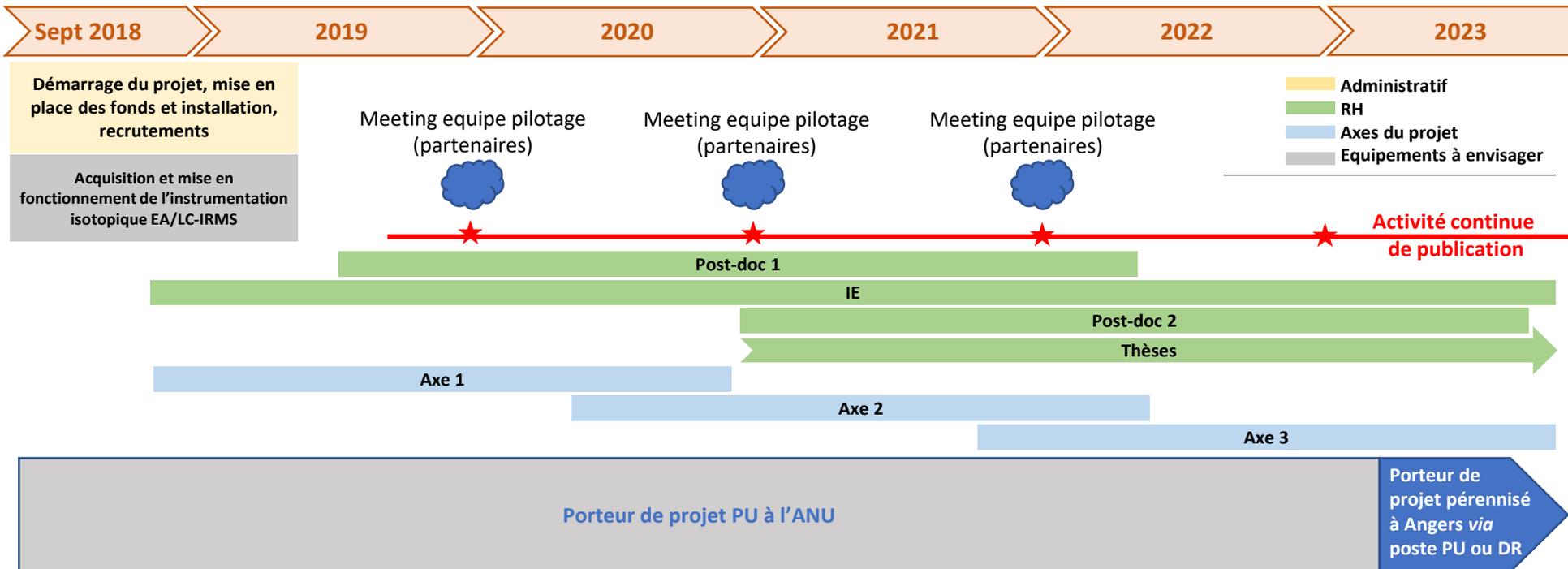
Métabolomique



Isotopes stables



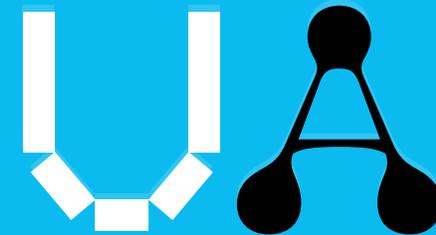
Calendrier



ANNEXE 3 : Diaporama de présentation des contrats de recherche 2017

Pôle Partenariat Innovation Activité 2017

Commission Recherche du 19/02/2018



Février 2018

DRIED / Présidence de l'Université d'Angers

Méthodologie

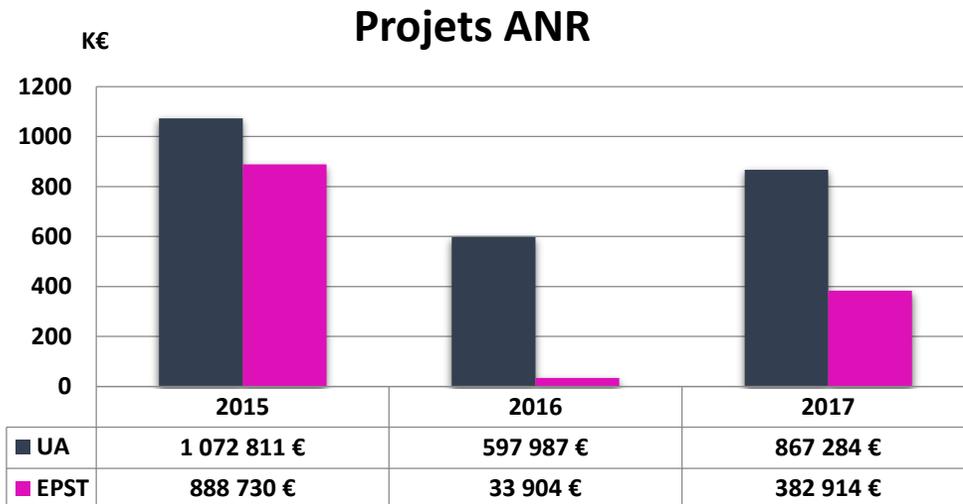
Recensement des contrats 2017

- Contrats recherche | contrats industriels
- Portefeuille de projets actifs entre le 01/01/17 et le 31/12/17
- Montant global du projet obtenu par laboratoire en 2017
- Intégration des projets EPST et autres tutelles (CNRS, Inserm ,INRA, ACO)
- Hors CHU (données non significatives)
- Projets hors Appel à Candidatures Allocation doctorales et Post-doctorales (ALM, Région, UBL, Ua...)
- Hors Feder

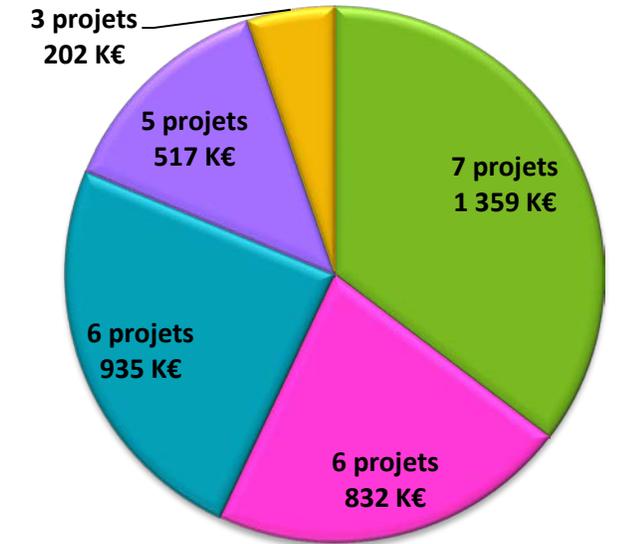
■ 1) Végétal & Environnement ■ 2) Santé ■ 3) Matériaux ■ 4) Maths/STIC ■ 5) LL-SHS

Projets ANR

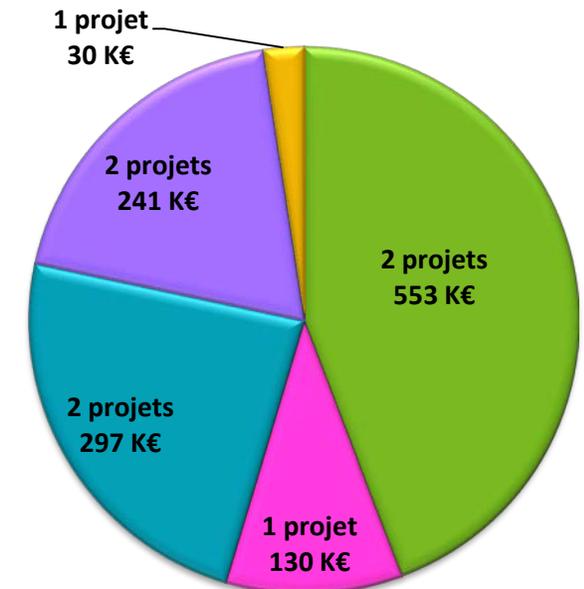
- 8 projets dont 1 labcom + 1 projet issu du Labex Lebesgues
- 2016 = 631 k€ | 2017 = 950 K€ (hors Labcom)
- EPST = 2 projets
- Montant moyen (hors Labcom) : 135 743€



Projets ANR par pôle
2015 – 2016 – 2017



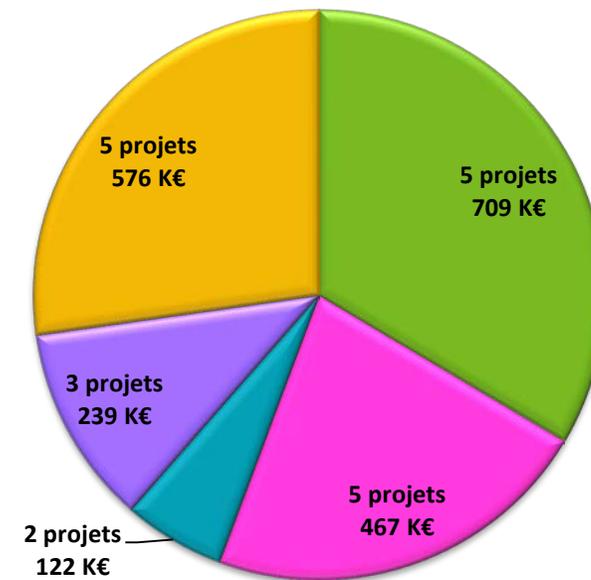
Projets ANR par pôle
en 2017



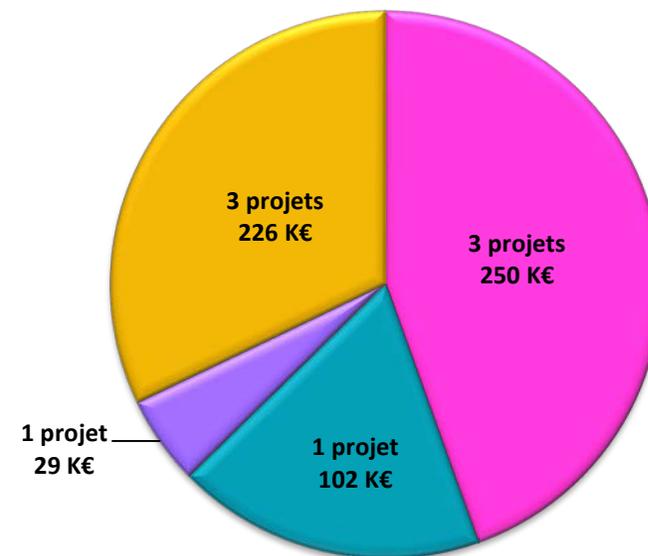
Projets Région – hors RFI

- 8 projets : 3 PS et 2 EM portés par l'Ua | 3 projets DS Ua partenaire
- Des projets transversaux (qui émergent sur 2 pôles)
- Connect Talent : part Région intégrée
- Montant moyen = 75 863€

Projets Région par pôle
2015 – 2016 – 2017

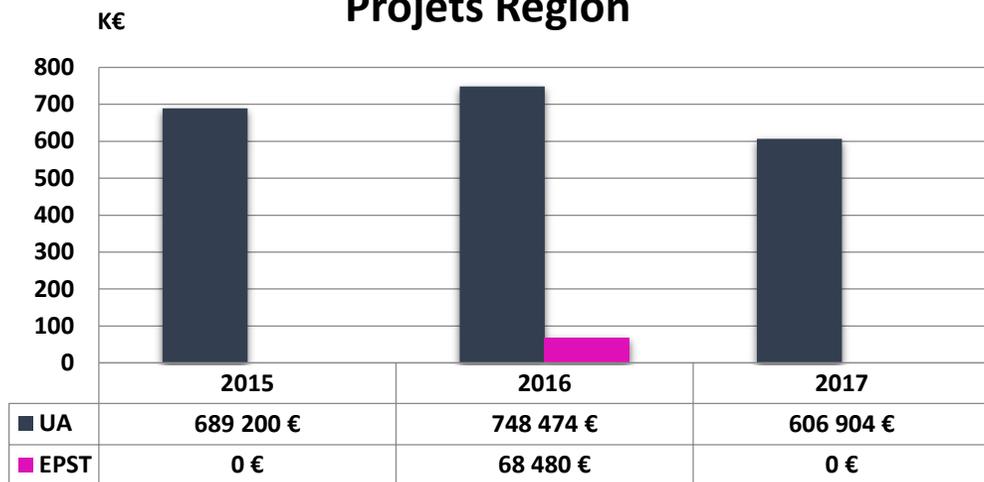


Projets Région par pôle
en 2017



■ 1) Végétal & Environnement ■ 2) Santé ■ 3) Matériaux ■ 4) Maths/STIC ■ 5) LL-SHS

Projets Région



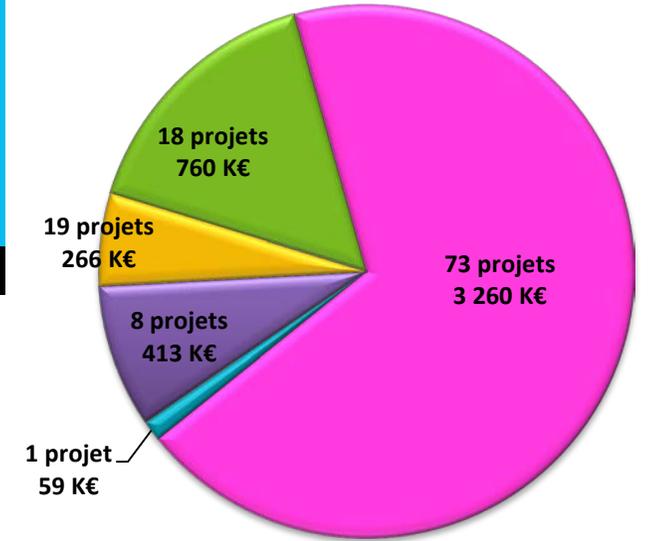
Projets RFI

- 40 projets financés en 2017
- 2 441 k€ (1 998 RFI Ua + 443 RFI hors Ua)
- Montant moyen : 61 025 €

RFI	Année	Nombre de projets	Total	Labo UA	Labo autres établissements
Objectif Végétal	2014	6	483 000 €	483 000 €	0 €
	2015	10	722 100 €	709 600 €	12 500 €
	2016	13	566 564 €	453 564 €	113 000 €
	2017	15	878 108 €	753 108 €	125 000 €
LUMOMAT	2014	5	444 767 €	328 767 €	116 000 €
	2015	6	499 767 €	267 767 €	232 000 €
	2016	6	499 767 €	332 267 €	167 500 €
	2017	7	473 150 €	125 550 €	347 600 €
Angers TourismLab.	2015	8	550 209 €	495 209 €	55 000 €
	2016	4	350 000 €	220 000 €	130 000 €
	2017	6	324 900 €	187 700 €	137 200 €
Electronique Professionnelle	2015	3	277 600 €	0 €	277 600 €
	2016	3	300 000 €	0 €	300 000 €
	2017	3	322 400 €	0 €	322 400 €
Projets UA financés par les RFI partenaires	2016	11	443 584 €	443 584 €	0 €
	2017	9	443 350 €	443 350 €	0 €
		115	7 579 265 €	5 243 465 €	2 335 800 €

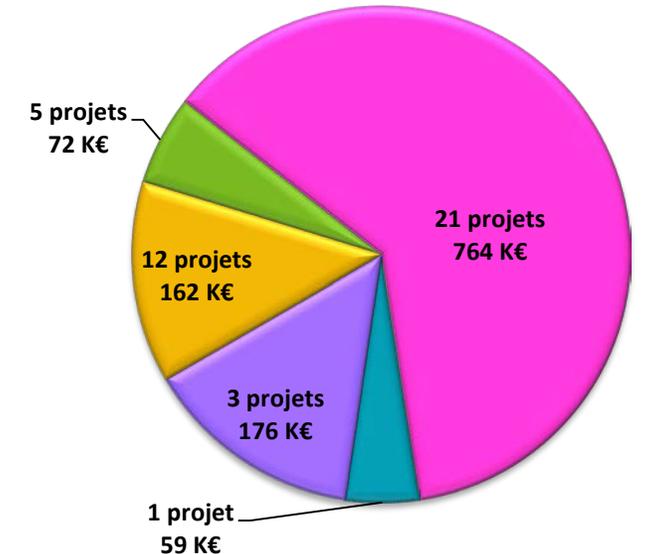
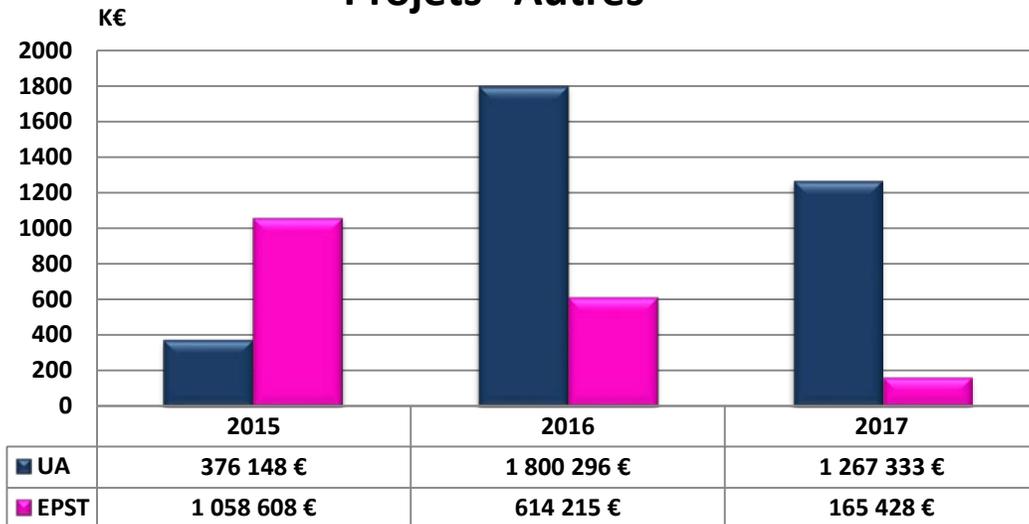
Projets Autres

- 38 projets pour 1 432 k€ (2016= 50 projets pour 2 414k€ dont 326k€ - transfert projet Eu FP7)
- Montant moyen = 37 704 € (2016 = 48 290€)
- 6 Financements partiels d'Alloc Doc + 2 financements Alloc Post-doc (eq 60 mois) hors AAP CT



Projets « Autres » par pôle 2015 – 2016 – 2017

Projets "Autres"

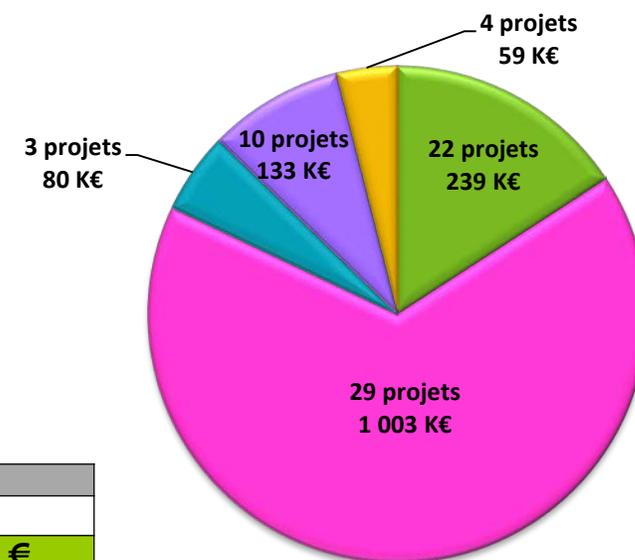


Projets « Autres » par pôle en 2017

Projets Industriels

- 2016 = 1 055k€ | 2017 = 1 514k€
- 922k€ maturation intégrée mais non versée à l'Ua
- 8 CIFRE (163 k€) | montant moyen : 20 375€

■ 1) Végétal & Environnement ■ 2) Santé ■ 3) Matériaux ■ 4) Maths/STIC ■ 5) LL-SHS



Contrats industriels par pôle en 2017



université
angers

Pôles	Contrats				Total
	Maturation	CIFRE	Prestation de service	Collaboration	
Végétal & Environnement	0 €	0 €	40 870 €	198 618 €	239 488 €
Santé	908 000 €	30 000 €	44 472 €	20 494 €	1 002 966 €
Matériaux	0 €	0 €	7 898 €	71 794 €	79 692 €
Maths / STIC	0 €	88 205 €	44 693 €	0 €	132 898 €
LL-SHS	14 000 €	45 340 €			59 340 €
	922 000 €	163 545 €	137 933 €	290 906 €	1 514 384 €

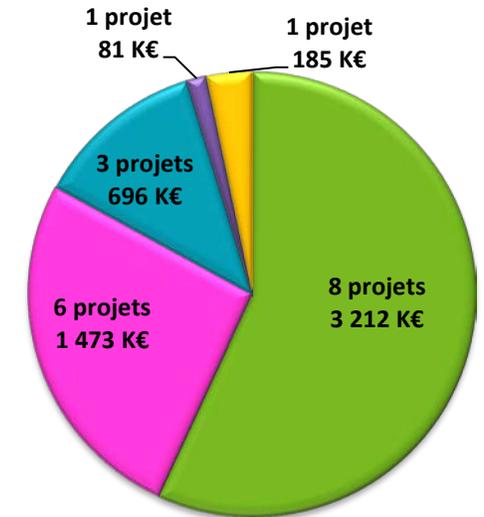
Projets Européens

- 3 ITN | 2 Euronanomed + 1 E-Rare | 1 Marie Curie (SHS)
1 H2020 | 1 IMI2 (Innovative Medicines Initiative)

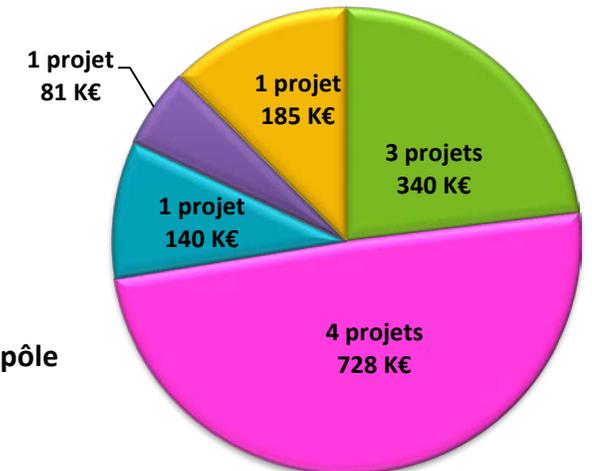
Projets Européens



Projets Européens par pôle
2015 - 2016 - 2017



Projets Européens par pôle
en 2017



■ 1) Végétal & Environnement ■ 2) Santé ■ 3) Matériaux ■ 4) Maths/STIC ■ 5) LL-SHS

Vue d'ensemble

Année	ANR			REGION			RFI		
	Projets	Montant géré		Projets	Montant géré		Projets	Montant géré	
	NB	UA	EPST	NB	UA	EPST	NB	RFI UA	RFI hors UA
2015	14	1 072 811 €	888 730 €	4	689 200 €	0 €	27	2 049 676 €	0 €
2016	5	597 987 €	33 904 €	8	748 474 €	68 480 €	36	1 716 331 €	433 584 €
2017	8	867 284 €	382 914 €	8	606 904 €	0 €	40	1 998 558 €	443 350 €
	27	2 538 082 €	1 305 548 €	20	2 044 578 €	68 480 €	103	5 764 565 €	876 934 €
		3 843 630 €			2 113 058 €			6 641 499 €	

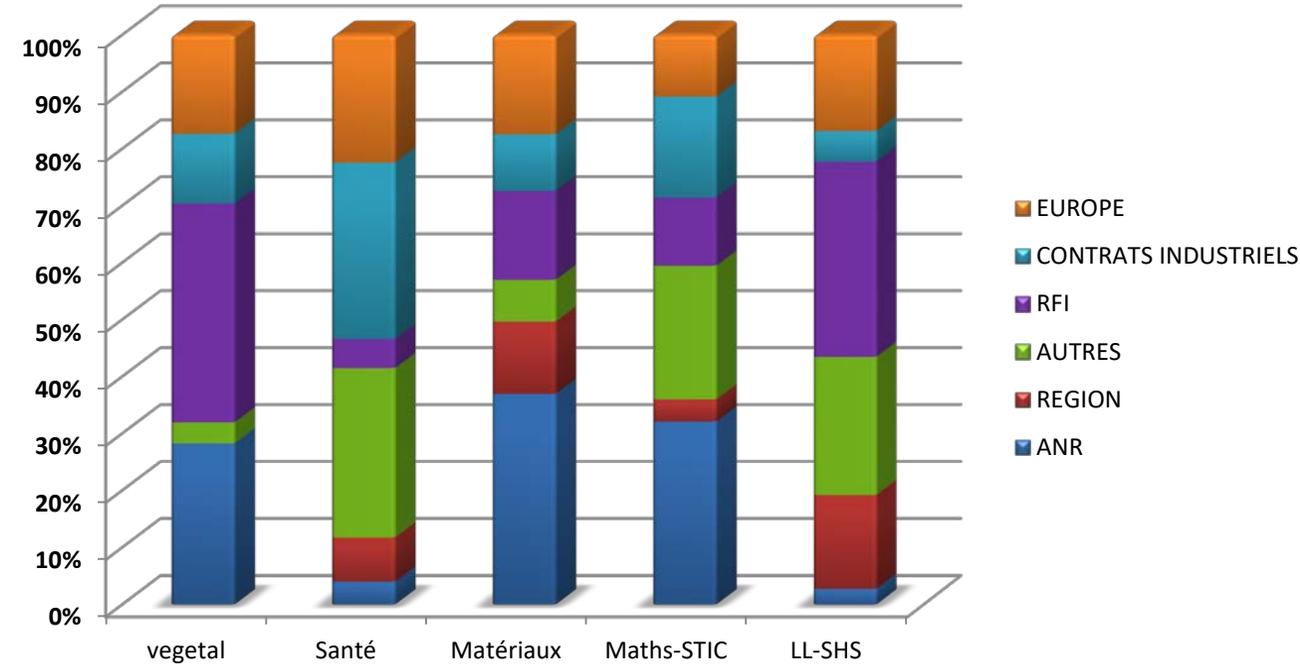
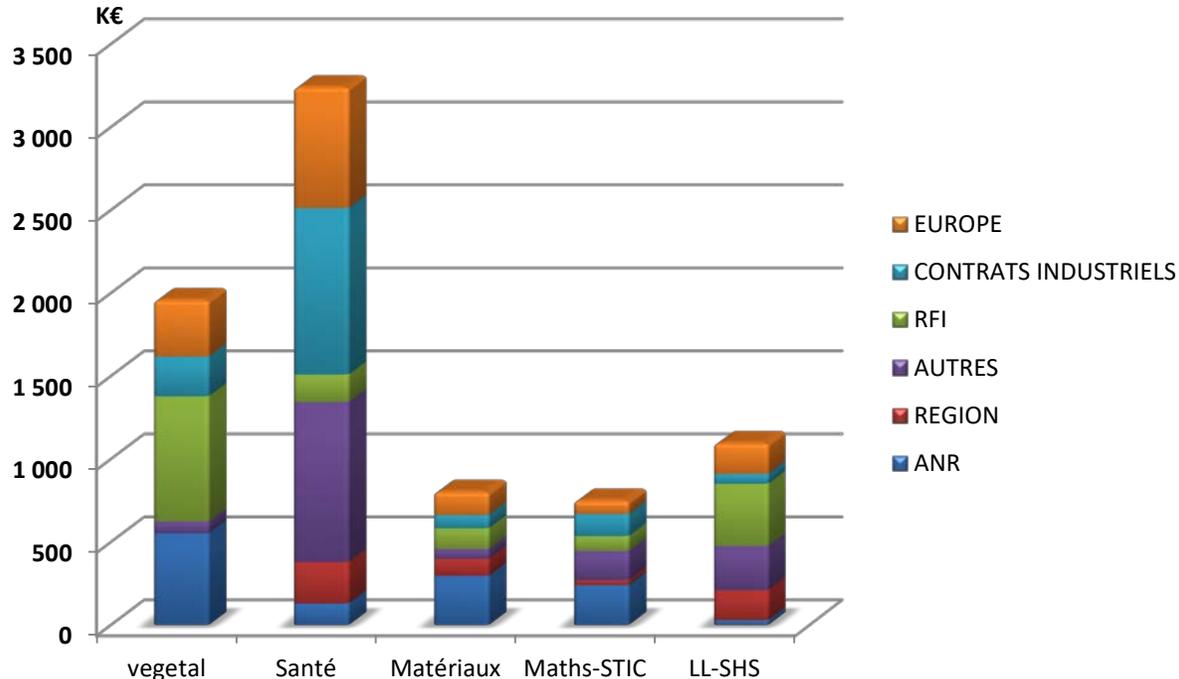
Année	"AUTRES"			CONTRATS INDUSTRIELS			EUROPEENS		
	Projets	Montant géré		Projets	Montant géré		Projets	Montant géré	
	NB	UA	EPST	NB	UA	EPST	NB	UA	EPST
2015	28	376 148 €	1 058 608 €	0	971 406 €	33 295 €	3	0 €	313 222 €
2016	50	1 800 296 €	614 215 €	56	1 055 421 €	0 €	6	1 235 518 €	2 623 688 €
2017	43	1 267 333 €	165 428 €	68	1 440 484 €	73 900 €	10	1 164 204 €	310 869 €
	121	3 443 777 €	1 838 251 €	124	3 467 311 €	107 195 €	19	2 399 722 €	3 247 778 €
		5 282 028 €			3 574 506 €			5 647 501 €	

Nombre de Projets	414
Montant UA	19 658 035 €
Montant EPST	7 444 186 €

Analyse par pôle

Faits marquants :

- 300 k€ Labcom ANR Végétal
- 908 k€ Maturation en Santé
- 223 k€ JCJC en Matériaux
- 88 k€ CIFRE en Math-STIC
- 185k€ bourse Marie Curie en LLSHS

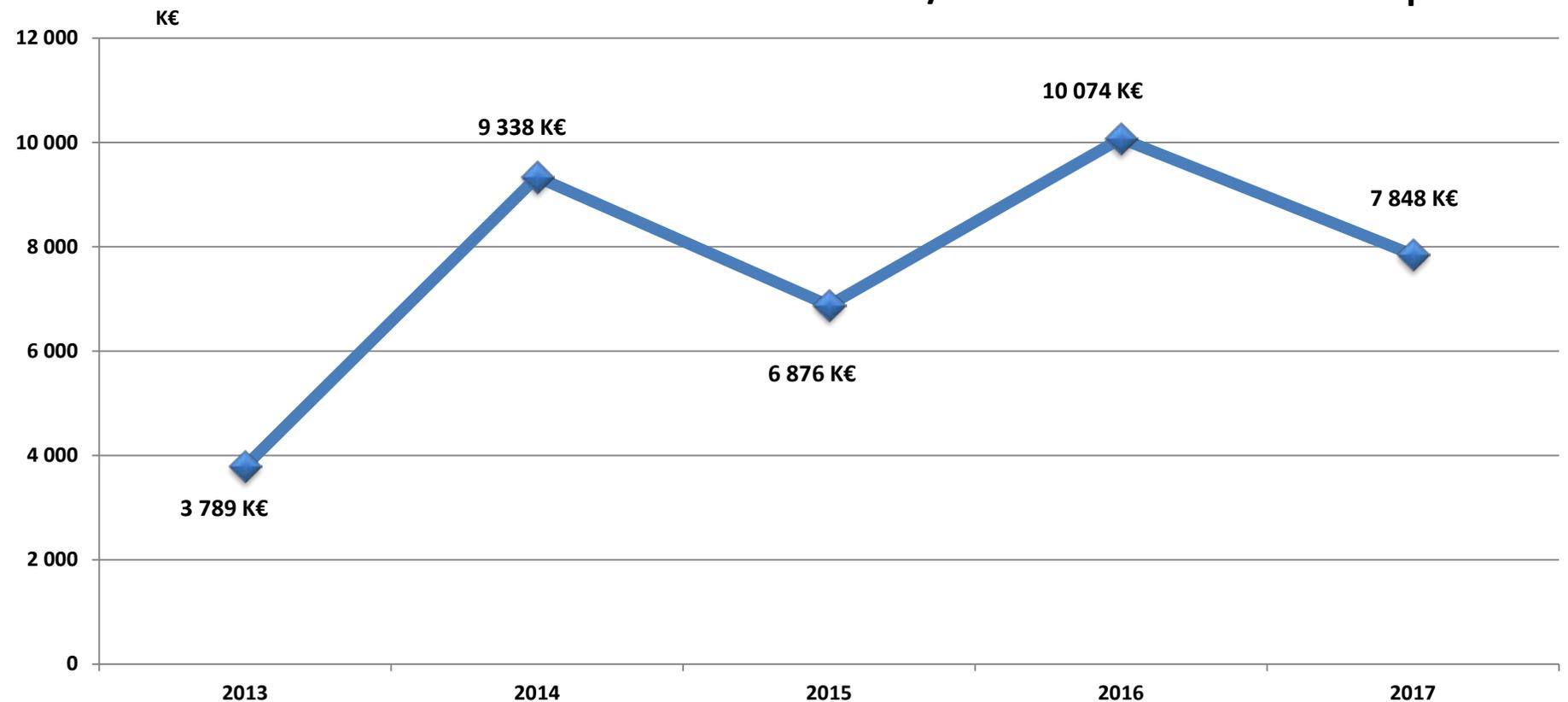


Toutes catégories par pôles
En 2017

Evolution 2013 - 2017

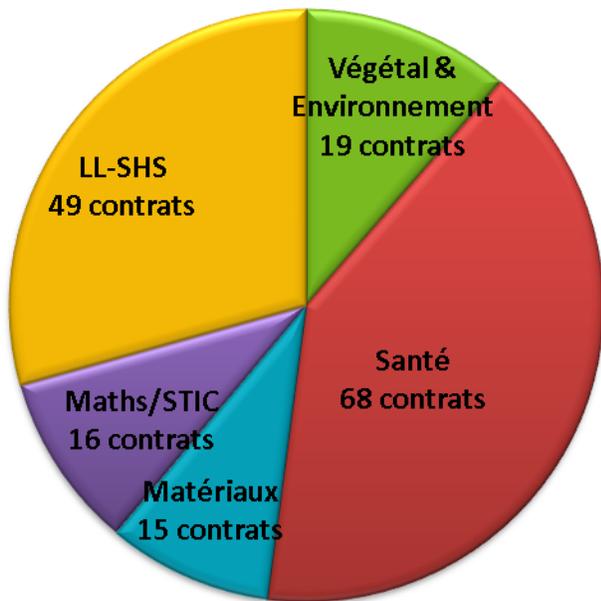
- 2013 : pas de données relatives aux projets Industriels
- 2016 : atypique avec projets européens

Montant total UA /EPST affecté à la recherche par année

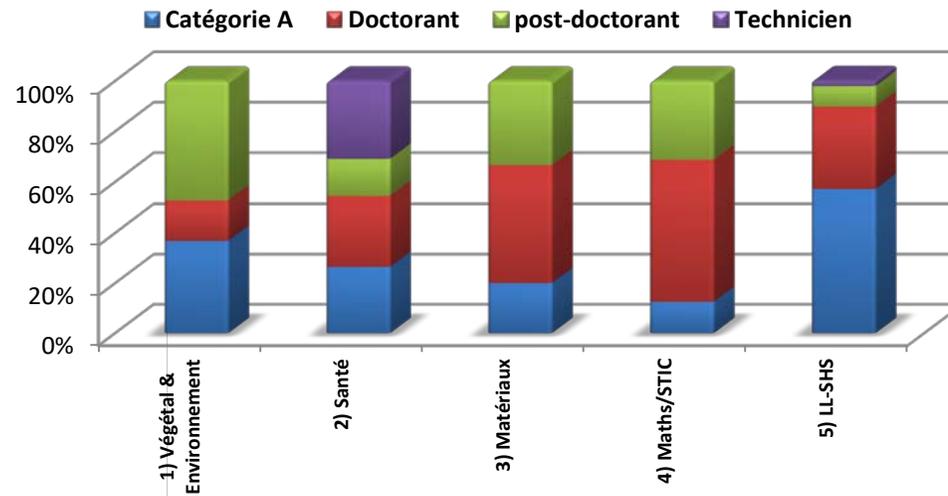


Contrats de travail

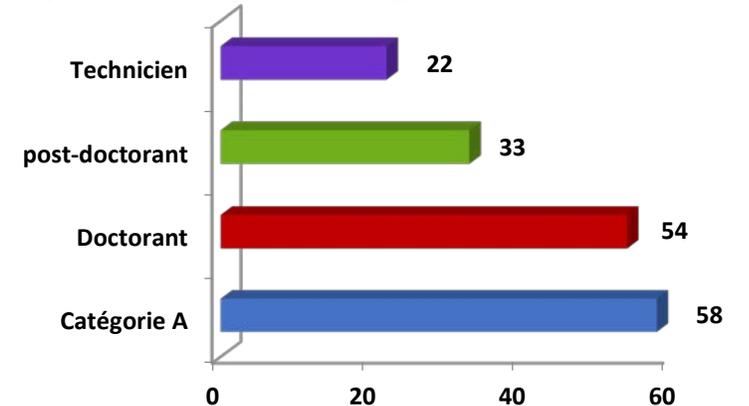
167 contrats réalisés en 2017
y compris allocataires doctorants
(hors contrat doctoral)



Répartition par pôle



Répartition par catégorie



Contrats de travail

167 contrats réalisés en 2017

Evolution de la mise en oeuvre des contrats de travail en 2017

